



Aquitaine Xylofutur lance sa nouvelle action collective Inn'Wood Invest

Le pôle de compétitivité Xylofutur a organisé le 1^{er} octobre le lancement de sa nouvelle action collective Inn'Wood Invest. Ce dispositif doit permettre de faciliter le financement de l'innovation des entreprises de la filière et de les accompagner sur de l'investissement productif ou structurel. Xylofutur a consacré une demi-journée à la présentation de cette action qui est soutenue par l'Etat et la région Aquitaine. Plus de 45 personnes ont participé à ce rendez-vous, durant lequel les modalités d'accès au service Inn'Wood Invest et les modules d'accompagnement ont été expliqués aux porteurs de projets et chefs d'entreprises. Des experts et investisseurs ont présenté leur mode de fonctionnement et leurs services. Ainsi le conseil régional d'Aquitaine a exposé les dispositifs de financement pour la création, le développement, la mutation et la transmission d'entreprise. Le réseau de Business Angels Forinvest a présenté ses solutions de financement en fonds propres qui ont permis de soutenir 18 entreprises depuis quatre ans. Le crédit coopératif a expliqué le dispositif InnovPlus, un prêt pour l'innovation déjà utilisé par des entreprises de la filière. Les cabinets d'experts Leyton et F. Initiativas, spécialistes de l'accompagnement de la gestion financière de l'entreprise, ont décliné quelques solutions d'optimisation du cycle d'exploitation et du besoin en fonds de roulement (BFR) par la mobilisation du Crédit impôt recherche (CIR) ou du Crédit impôt innovation (CII).

Le cabinet ATM Managers, qui accompagne notamment les entreprises dans des phases de changement ou dans la mise en place de projets industriels, a quant à lui exposé à l'assemblée le cas concret d'une scierie, qu'il a suivi dans sa réorganisation, dans le cadre de son rachat.

La présentation de cette nouvelle action collective s'est effectuée en présence également des interprofessions Futurobois, BoisLim, du Codefa, d'Interbois Périgord et de Forêtbois64 ; mais aussi des chambres de commerce et d'industrie de la région Aquitaine, ainsi que des chargés de développement économique des collectivités territoriales, relais sur leurs territoires respectifs pour mobiliser les entreprises afin qu'elles puissent utiliser ces leviers financiers pour leur développement. ◆